# Mentions légales

Retrouvez dans cette page les mentions légales concernant l'édition, la publication, la réalisation et l'hébergement du site ainsi que la propriété intellectuelle et la reproduction/réutilisation des contenus publiés sur carnetin.fr

## Editeur du site

Le site carnetin.fr est édité par la **Mairie de Carnetin**.
Le directeur de la publication du site est le **Maire**.


**Mairie de Carnetin**

- 32 rue Albert Mattar, 77400 Carnetin.
- Tel. : 01 64 30 24 20
- Email : mairie.carnetin@wanadoo.fr


## Responsabilité de l'éditeur

Les informations publiées sont régulièrement mises à jour et vérifiées.

Cependant la mairie décline toute responsabilité en cas d'erreur ou d'omission d'informations malgré toute l'attention portée à la publication des pages du site.

Elle ne peut non plus être tenu pour responsable des informations et des opinions publiées sur les sites qu'elle propose en lien depuis les pages de carnetin.fr et dont elle n'a pas la maîtrise éditoriale.

Enfin, la mairie ne peut être tenue pour responsable des conditions d'accès et de navigation des visiteurs sur son site (qualité du réseau, incompatibilités de certaines versions de navigateurs).

Pour signaler une erreur ou demander la correction d'informations, merci de remplir le formulaire de contact.

# Réalisation, hébergement

Le site carnetin.fr a été réalisé par la mairie en collaboration avec le Département de Seine-et-Marne, par le biais d'une co nvention conclue entre ces deux parties.

Le site carnetin.fr est hébergé par Fabernovel.

# Reproduction, droit d'auteur et droit à l'image

Les contenus publiés (textes, images, vidéos, photos...) sur carnetin.fr sont la propriété de la mairie. Ils sont protégés par l e droit d'auteur. Toute reproduction de ces contenus est en principe conditionnée à l'accord de la mairie conformément au droit de la propriété intellectuelle. La reproduction des contenus du site est limitée à un usage individuel et privé à conditi on de ne pas modifier les contenus (sans l'autorisation préalable de l'éditeur), de citer le nom de l'éditeur et de proposer un lien vers le site.

Selon les dispositions du code de la propriété intellectuelle, la reproduction des discours des élus, partielle ou intégrale, e st autorisée. La reproduction doit faire mention du nom de l'auteur et de la source.